

ATHENEE ROYAL Jules Bordet - Implantation de Soignies

EXAMENS DE PASSAGE Septembre 2017

Vendredi 01 septembre

- 07h30 – 10h00 : Mathématique 6 Hrs (5G-6G)
- 08h00 – 10h00 : Mathématique 4Hrs-2Hrs
- 10h00 – 11h00 : Biologie + Education Scientifique
- 11h00 – 12h00 : Chimie
- 13h00 – 14h00 : Physique
- 14h00 – 16h00 : Latin – Sciences Economiques

Lundi 04 septembre

- 08h00 – 09h00 : Géographie
- 09h00 – 10h00 : Histoire
- 10h00 – 12h00 : Français
- 13h00 – 14h30 : 1^e L.Moderne
- 14h30 – 16h00 : 2^e L.Moderne
- 16h00 – 17h00 : 3^e L.Moderne
- 17h00 – 18h30 : Educ. physique

DELIBERATION :

Mardi 05 septembre 2017

de 08h00 à 12h00 pour l'implantation de Soignies

de 13h00 à 18h00 pour l'implantation de Braine-Le-Comte

RECOURS :

1) Procédure interne.

Les recours pourront être introduits **les 6 et 7 septembre** de 9h à 12h et de 14h à 16h et **le 8 septembre** de 9h à 12h. Ils doivent être **déposés au siège administratif, Boulevard Roosevelt, 27, 7060 Soignies.**

Pour la facilité de tous et éviter toute attente, il est indiqué de prendre rendez-vous au secrétariat. (067/33.44.44)

2) Conseil de recours le 8 septembre 2017

Une décision d'échec (attestation d'orientation C) ou de réussite avec restriction (attestation d'orientation B), si elle est confirmée au terme de la procédure interne, pourra faire l'objet d'un recours auprès du Conseil de recours, dans les 10 jours qui suivent la notification du Conseil de Classe. Il sera adressé par envoi recommandé à :

**Direction générale de l'Enseignement obligatoire
Service général de l'Enseignement secondaire,
Conseil de recours - Enseignement de caractère non confessionnel
1, rue Albert Lavallée-----
1080 BRUXELLES**

La lettre recommandée comprendra la motivation précise de la contestation, (ce que l'on conteste, ce que l'on souhaite), avec des pièces justificatives, concernant le seul élève contestant, de nature à éclairer le Conseil de recours. Copie des pièces délivrées par l'école au cours et à l'issue de la procédure interne sera jointe.

L'élève ou les parents adresseront au chef d'établissement, le même jour et par recommandé, une copie de leur lettre au Conseil de recours.

RENTREE DES CLASSES

Vendredi 01^{er} septembre Classes de 1^{ères} et de 2^{èmes}(PIA)

Classe de 1^{ères} : 8h30 Accueil des parents et des élèves au réfectoire.

9h00 : formation des classes Par M. Le Proviseur

Classe de 2^{èmes} G (élèves avec PIA) : Evaluation PIA

Sciences (08h00-10h00), PIA Math (10h00-12h00)

Lundi 04 septembre : Classes de 1^{ères} et de 2^{èmes}(PIA)

Classes de 1^{ères} : 8h30 à 12h00 Gestion rentrée

+ 12h00 – 13h00 Repas offert pour les élèves de 1^{ère} année générale

Classe de 2^{èmes} G (élèves avec PIA) : Evaluation PIA

PIA Français (08h00- 10h00), Langues modernes (10h00-12h00),

-----Congé le mardi 05 septembre (Délibérations) -----

Voyage de rentrée pour les 1^{ères} le mercredi 06 septembre de 8h00 à 17h30.

Classe de 2^{ème} : mercredi 6 septembre de 08h30 à 11h. (Tous les élèves de 2^{ème} G)

Classe de 3^{ème} : mercredi 6 septembre de 09h30 à 11h.

Classe de 4^{ème} : mercredi 6 septembre de 10h à 11h30.

Classe de 5^{ème} : mercredi 6 septembre de 10h30 à 12h.

Classe de 6^{ème} : mercredi 6 septembre de 11h à 12h.

Reprise des livres de seconde session le **6 septembre de 9h00 à 12h00**

Cours normaux pour toutes les classes de la 1^{ère} à la 6^{ème} suivant horaire provisoire le jeudi 7 septembre 2017.